



CR du Comité Technique DG-Commerce du 8 avril

Sommaire :

- * Des précisions sont demandées sur les affectations à Météo-France Sports, sur les « astreintes » à DIRCOM / « Presse et réseaux sociaux ».
- * Des projets de réorganisation sont présentés (DS et DQAI, et DLP à Toulouse).
- * Enfin, la CFDT-Météo engage une discussion sur la répartition des effectifs dans les services et ajoute donc une question diverse sur le « TROED 2022 ». En outre, la CFDT souhaite confirmation que les effectifs ne baisseront pas en 2022 dans nos services.

Météo-France Sports : des postes sont ouverts « en recouvrement » aux ITM et TSM.

Cela ne nous pose pas de souci. Cependant, nous demandons de vérifier que les TSM affectés sur ces postes vont bien toucher « la prime de recouvrement ». Le DRH s'y est engagé, et a promis de fournir un engagement par écrit rapidement.

Au département DIRCOM/Presse et réseaux sociaux, le sujet du travail le WE n'apparaît pas si simple.

Ce ne sont pas seulement des astreintes qui sont en place. La Directrice de la communication DIRCOM/D confirme que ces cadres autonomes assurent un travail d'écoute active les week-end et jours fériés. Ils comptabilisent les heures et peuvent les récupérer ensuite. Notre représentant de la CFDT-Météo rappelle les obligations réglementaires en matière de temps de travail, notamment pour ce qui concerne les périodes de jours de repos. La DRH va apporter son soutien à DIRCOM/D pour que ces obligations soient bien respectées. Cette problématique est prise en compte dans le cadre du groupe de travail « GT Astreintes ». Pour nous, à partir du moment où il y a travail effectif, certes, plus ou moins important en fonction de la situation météorologique, il convient de traiter ce point rapidement sans attendre que ce GT Astreintes rende ses conclusions définitives.

Le projet de rattachement de la DQAI à la direction de la stratégie est présenté.

Cela paraît effectivement une bonne idée, notamment dans la perspective d'un renforcement de l'axe « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (RSE) pour le prochain Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) de France. Une crainte est exprimée au sujet de « *la mise en oeuvre de la politique de l'Etablissement en matière d'éco-responsabilité* » : quels seront les moyens concrets alloués à cette action ? Le rôle des agents au sein de cette direction se limite-t-il à un rôle de prescripteur et de vérificateur d'actions dont la réalisation serait reportée sur d'autres services, notamment ceux de la logistique ou des achats ?

Concernant la restructuration en tant que telle, elle ne soulève pas d'objection de notre part, le directeur a concerté les équipes. La CFDT-Météo a rendu l'avis « Abstention » sur ce projet.

Un projet d'adaptation de l'organisation de la direction de la logistique et du patrimoine à Toulouse est approuvé.

Il a été construit avec les agents concernés, dans l'intérêt du service et dans l'intérêt des agents. Il permet de clarifier le rôle de chacun et de garantir la pertinence du rôle de chef d'équipe de certains ouvriers vis à vis de la DGAC. La CFDT-Météo a rendu un avis « Pour » sur ce projet.

Enfin, la CFDT demande si des évolutions du Tableau de Répartition des Effectifs Disponibles (« TROED 2022 ») sont prévues, c'est à dire : est-ce que service par service, l'organisation cible est bien celle imaginée il y a un an en juin 2020, lorsque ce tableau a été fourni ?

Des interrogations sont émises d'une part sur la création de postes à la D2C sans concertation, d'autre part sur le poste de DIRCOM/CDTO/D coté à l'origine « CUT1 », ouvert « sans apport extérieur » aux ITM et TSM. La directrice générale adjointe souligne qu'*il n'y a pas de modification de l'effectif cible à 2022, mais que des ajustements dans chaque service peuvent être en préparation à l'instar de la ré-organisation de la D2C prévue pour l'automne*". D2C/D précise que cette réorganisation est prévue à effectif constant.

Il se trouve qu'au CTEP du matin, la direction a fait part de sa volonté de renforcer les effectifs « prévus » au moins jusqu'en 2023. Cela crée un besoin d'effectifs : comment le combler ?

La CFDT-Météo réproouve l'éventualité de non-remplacements ou des suppressions de postes à la DG, dans les services du SG (DRH, CSP, Finances etc.), à la DIRCOM ou à la D2C. Nous sommes donc satisfaits d'entendre que ce n'est pas d'actualité.

Le secrétaire général explique que « *l'idée de la Direction n'est pas de déshabiller Jacques pour habiller Paul* ». Il met en avant que la direction entend demander aux tutelles un étalement de la baisse des effectifs. Le secrétaire général est optimiste mais indique qu'en cas d'insuccès de cette démarche, il y a « d'autres pistes »...

Il explique aussi que « *tous les services doivent faire des efforts* ».

A la demande de toutes les organisations présentes, la Direction s'engage à un point précis sur le « TROED2022 » DG-SG-D2C au prochain Comité Technique... le 19 novembre.